

## CORRECTION QUESTION CORPUS SUR LES MONSTRES

Ce corpus contient deux textes et un tableau qui présentent chacun des mendiants de façon plus ou moins péjorative, ce qui nous amène à la question suivante : comment ces trois documents définissent-ils un monstre ?

Pour ces trois documents, le monstre est un être humain difforme ou handicapé. Par exemple, dans le tableau de Bruegel, *Les mendiants* peint en 1568, on voit un groupe de personnes portant des béquilles et ayant juste des moignons à la place des pieds, regardant les passants qui les surplombent. Toute cette mise en scène nous fait bien comprendre que les mendiants sont des estropiés. D'autre part, dans le texte de Michaux intitulé *Epreuves, exorcismes* paru dans les années quarante, l'auteur parle d'«êtres moignons».

Mais le terme de monstre ne désigne pas seulement le handicap, il est aussi attribué à leur laideur physique. Dans son texte extrait de « Le monstre dans l'escalier », Michaux décrit le monstre comme « ce gros monstre[...] écrasé et bestial », il ajoute même qu'il est « immonde ». Baudelaire dans son poème « Les aveugles », tiré de *Les fleurs du mal* paru en 1857, dit qu'ils sont « vraiment affreux », laideur renforcée par l'hyperbole. Le tableau nous présente également des personnages laids avec un air hébété.

Cependant, les auteurs ne restent pas insensibles face à ces êtres : on se rend compte que les monstres provoquent des sentiments. Les écrivains éprouvent de la pitié : un « mal atroce » chez Michaux quand on les voit essayer de monter l'escalier et un air « vaguement ridicule » pour Baudelaire. Mais ces monstres sont aussi terrifiants : les aveugles sont « terribles » et Michaux ne termine pas sa phrase pour montrer l'horreur de l'image : «de petites bouches d'ombre, d'ombre ou de... ? » et il insiste sur la difficulté à les décrire (« le haut ne m'apparut pas distinctement, on hésitait, probablement hermaphrodite » ainsi que le montrent les modalisateurs). Sur le tableau, les passants ne regardent pas les mendiants tant leur vue est immonde.

Pour conclure, dans ces trois documents, les monstres sont définis comme des créatures laides, avec des malformations, des difformités, qui sont rejetées de la société mais qui provoquent tout de même des sentiments.